



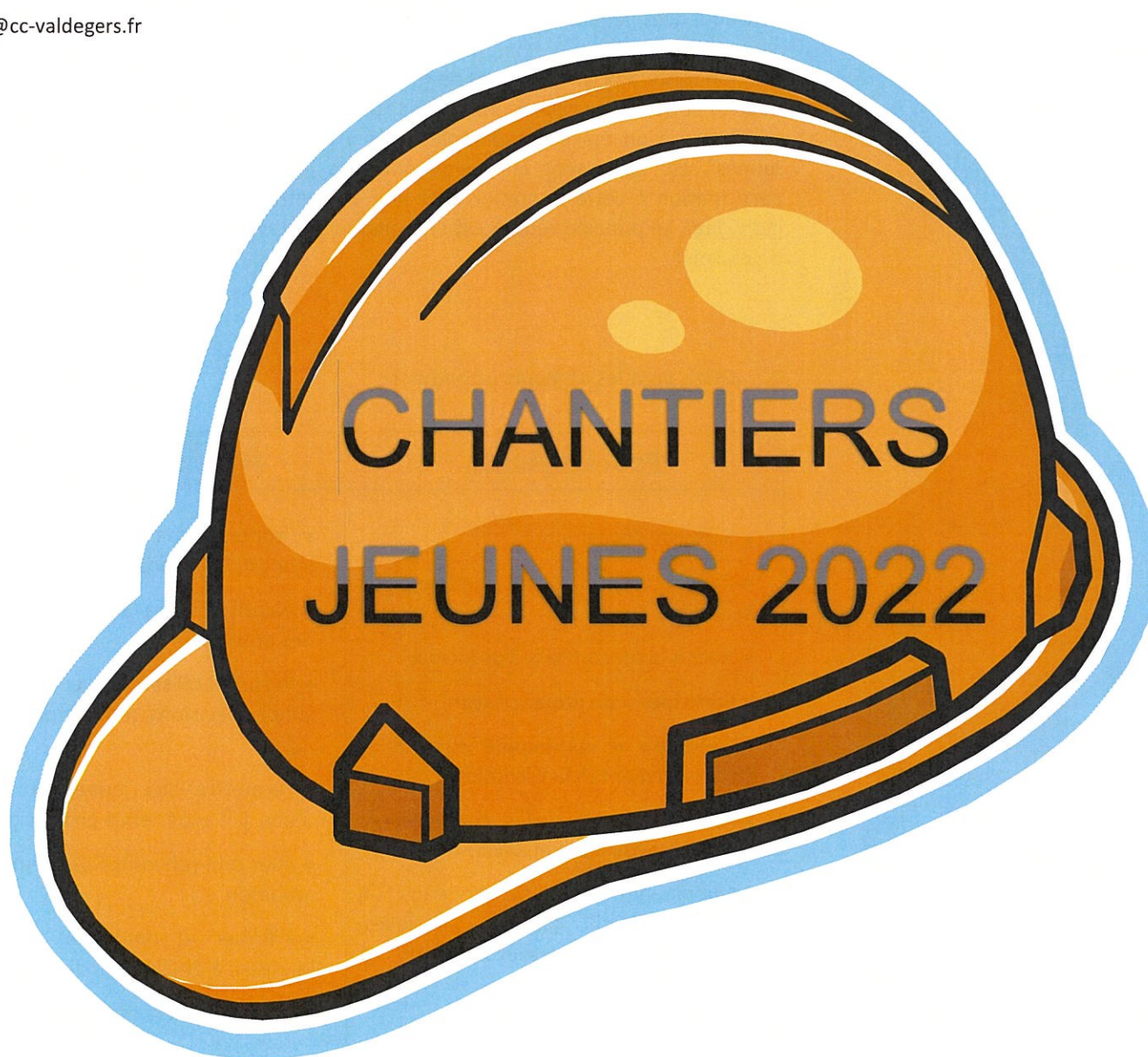
Communauté de Communes

Seissan, le 31 janvier 2022

Pôle Enfance et Jeunesse
Service Jeunesse

E-mail :
ete.jeunes@cc-valdegers.fr

DOSSIER DE PRESENTATION



Val de Gers

Communauté de Communes

1 place Carnot - BP 14 - 32260 SEISSAN

Tél : 05 62 05 99 64 - Fax : 05 62 61 84 49

www.cc-valdegers.fr

1. Présentation de l'opération « Chantiers Jeunes » 2022 :

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) contractualisée avec la CAF, la Communauté de Communes s'est engagée à mettre en place une action à destination des adolescents les plus âgés (14/17 ans). Le principe est né d'un constat fait par les élus et le Service Jeunesse de la Communauté de Communes. Les 11/17 ans et plus particulièrement les 14/17 ans, résidant sur notre territoire, rencontrent bien souvent des difficultés de mobilité et un certain isolement, lié au cadre rural dans lequel ils vivent. De plus, ils fréquentent peu le Service Ados, ou de manière ponctuelle dans le cadre de sorties exceptionnelles.

Ainsi la mise en place de l'opération "Chantiers Jeunes" vise à lutter contre l'isolement des adolescents pendant les vacances scolaires. En ce sens, elle cherche à prévenir des conséquences négatives dues à l'isolement, et aussi au désœuvrement.

L'action tentera prioritairement de responsabiliser les jeunes, de les valoriser auprès des adultes et de les faire participer à des tâches citoyennes. La principale ambition étant de permettre à un maximum d'adolescents d'accéder aux loisirs. L'opération "Chantiers Jeunes" est également le moyen pour les jeunes de gagner en autonomie. Leur participation à cette opération doit leur permettre de financer un projet collectif ou individuel. Le principe retenu est l'échange d'un travail contre une aide au financement d'un projet.

2. Quels sont les objectifs attendus ? :

Pour les jeunes	Pour la Communauté
<ul style="list-style-type: none">• Sortir de l'isolement• Rencontrer d'autres jeunes du territoire.• Aller à la rencontre d'élus locaux• Participer à un projet citoyen.• Découvrir la patrimoine culturel et environnemental du territoire.• Acquérir de nouvelles compétences dans les savoir-faire et savoir-être.• Opportunité de s'investir dans un projet collectif (aides matérielles, humaines et financières pour la réalisation du projet).	<ul style="list-style-type: none">• Proposer une action spécifique aux jeunes (14/17 ans) du territoire.• Valoriser le travail des jeunes auprès des adultes.• Responsabiliser les jeunes (solliciter sur des décisions, répartition des tâches, ...).• Permettre aux jeunes de s'enrichir d'une 1^{ère} expérience professionnelle.• Aller à la rencontre des jeunes (goût, ambition, ...).• Affirmer et améliorer sa politique jeunesse à destination des adolescents• Sensibiliser à la citoyenneté.

Val de Gers

Communauté de Communes

1 place Carnot - BP 14 - 32260 SEISSAN

Tél : 05 62 05 99 64 - Fax : 05 62 61 84 49

www.cc-valdegers.fr

Quel est le public concerné ? :

Les jeunes de 14 à 17 ans remplissant les conditions suivantes pourront être candidats à l'opération :

- Avoir un des deux parents qui réside sur le territoire.
- Être né(e) entre le 06 mai 2004 et le 28 juillet 2008.
- Remplir la fiche d'inscription et retourner les documents demandés avant la date butoir.

En 2022, 5 semaines de chantiers seront programmées. Des groupes de 8 jeunes seront constitués : 2 groupes par semaine.

Qui est l'organisme référent ? :

La Communauté de Communes Val de Gers est l'organisateur de cette opération pour les 14/17 ans. Le Service Jeunesse de la Communauté de Communes assure sa préparation, son organisation et son évaluation.

L'organisation et l'encadrement des chantiers et des projets seront assurés par des personnels du Service Jeunesse de la Communauté de Communes.

Certains chantiers pourront également être encadrés par des membres bénévoles des communes ou des agents techniques communaux ou intercommunaux.

Organisation et fonctionnement général de l'opération « Chantiers Jeunes » 2022 :

Communication et information :

Toutes les informations propres à l'opération « Chantiers Jeunes » seront disponibles auprès des mairies et au siège administratif de la Communauté des Communes.

Des réunions d'informations et de présentation sont également mis en place.

Des affiches seront également diffusées sur les lieux publics du territoire, ainsi que sur internet et dans la presse locale.

Les pré-inscriptions :

Les jeunes intéressés pourront retirer les dossiers lors des réunions d'information ou au siège administratif de la Communauté de Communes à Seissan.

Chaque jeune devra se positionner sur une semaine de l'opération.

Les candidats doivent déposer leur dossier ou le renvoyer avant le

Lundi 4 Avril 2022

Par courrier : Siège Administratif de la Communauté de Communes Val de Gers

1 Place Carnot

32260 SEISSAN

Par mail : ete.jeunes@cc-valdegers.fr

Val de Gers

Communauté de Communes

1 place Carnot - BP 14 - 32260 SEISSAN

Tél : 05 62 05 99 64 - Fax : 05 62 61 84 49

www.cc-valdegers.fr

L'inscription :

La Communauté de Communes opérera une sélection dans les candidatures, uniquement si le nombre d'adolescents préinscrits est supérieur au nombre de places proposées. Dans ce cas-là, une Commission d'attribution des places se réunira (des critères d'attribution seront appliqués).

Les candidats seront tenus informés des suites données à leur demande par voie postale.

Lorsque les groupes seront constitués, et afin de valider l'inscription définitivement il est nécessaire de s'acquitter de l'adhésion, du montant suivant :

Tranche de QF	0-450	451-899	+900
Tarif	3€	5€	7€

Nature et lieux de travaux proposés :

Tous les travaux sont proposés par les Communes de la Communauté Val de Gers. On retrouve des activités de peinture, nettoyage divers, plantations, entretien des espaces verts, balisage, ...

Les chantiers sont organisés par secteur et sur différentes communes. Ils se déroulent sur des lieux publics (stades, écoles, bases de loisirs, mairie, chemins de randonnées, bordures de rivière, ...).

Le transport des jeunes sur les lieux des chantiers est assuré par les personnels du Service Jeunesse. Les points d'accueil pour le ramassage sont fixés lors des réunions de préparation.

Quelques exemples de chantiers :



Val de Gers

Communauté de Communes

1 place Carnot - BP 14 - 32260 SEISSAN

Tél : 05 62 05 99 64 - Fax : 05 62 61 84 49

www.cc-valdegers.fr

Répartition des communes qui ont proposé des chantiers en 2021 :

14 communes ont proposé des chantiers : Aussos, Barran, Bézues-Bajon, Esclassan-Labastide, Le Brouilh-Monbert, Lourties-Monbrun, Masseube, Monferran-Plavès, Orbessan, Pouyloubrin, Saint-Blancard, Samaran, Seissan et Traversères.



3. Organisation générale d'une semaine Opération « Chantiers Jeunes » :

Cinq semaines sont proposées, afin qu'un maximum de jeunes puisse bénéficier de l'Opération "Chantiers Jeunes ". Elles sont toutes organisées de la façon suivante :

Avant la semaine de travail :

3 réunions d'information et présentation (par secteur) sont proposées aux jeunes et leurs parents au cours du mois de mars.

A l'approche du début de l'opération « Chantiers Jeunes », les jeunes participants (dont la candidature aura été retenue) et leurs parents seront informés sur le déroulement précis de la semaine (règles de vie, horaires de travail, ramassage, planning des travaux, ...).

Pendant les semaines Opération « Chantiers Jeunes » :

Les jeunes sont déposés le matin par leurs parents sur le lieu d'accueil, à l'horaire fixé par l'équipe d'animation. Le transport tout au long de la journée (afin de se rendre sur les lieux de chantiers et d'activités) sera assuré par l'équipe d'animation. Le soir, après les activités, les jeunes seront ramenés sur leur commune de résidence (devant la mairie). Le repas du midi est à la charge des familles. Il sera pris soit sur le chantier, soit sur le lieu

Val de Gers

Communauté de Communes

1 place Carnot - BP 14 - 32260 SEISSAN

Tél : 05 62 05 99 64 - Fax : 05 62 61 84 49

www.cc-valdegers.fr

de l'activité de loisirs.

Au cours de la semaine, les jeunes travailleront 18h. Ils choisiront et élaboreront le planning des activités de la semaine selon une liste établie. Ces activités de loisirs seront gratuites (offertes par la Communauté de Communes). Selon les activités choisies par les jeunes, il sera possible d'aménager la semaine afin qu'une journée complète de loisirs soit organisée.

Tout au long de la semaine, le groupe de jeunes mènera une réflexion sur les projets collectifs qu'il souhaite mettre en place. L'équipe d'animation présentera les types de projets réalisables. Les jeunes ne souhaitant pas adhérer à un projet collectif pourront obtenir leur rétribution sous forme de « bons-cadeaux ».

Rétribution du travail effectué par les jeunes :

- Une aide financière à la réalisation de projet collectif ou individuel (valeur maximale 80€ par jeune),
- Des activités de loisirs pendant la semaine,
- La collation de 16h30,
- Le transport sur les chantiers et les activités,
- L'aide à la réalisation de projet collectif ou individuel (aide matérielle et humaine, organisation, budgétisation, création d'un dossier de subventions, ...). Cette aide sera apportée dans le courant de l'année scolaire suivant la participation à l'opération « Chantiers Jeunes ».

Tout ceci est pris en charge par la Communauté de Communes Val de Gers.

Assurance :

La Communauté de Communes Val de Gers est assurée en responsabilité Civile Générale pour l'ensemble de ses activités.

Val de Gers

Communauté de Communes

1 place Carnot - BP 14 - 32260 SEISSAN

Tél : 05 62 05 99 64 - Fax : 05 62 61 84 49

www.cc-valdegers.fr